



## En instance de divorce puis je rédiger un testament pour ma nouvelle compagne

Par **Montassori**, le **19/03/2019** à **15:22**

Bonjour, je suis un homme en instance de divorce depuis 3 ans, je refais ma vie avec une femme depuis 1an, tant que je ne suis pas divorcé ma future ex femme pourra décider de mes volontés en cas de décès, car la vie est imprévisible,est ce qu un testament avec le nom de ma nouvelle compagne peut y remédier ?

Merci pour vos réponses

Par **youris**, le **19/03/2019** à **17:43**

bonjour,

c'est une lapalissade mais tant que vous n'êtes pas divorcé, vous êtes marié et les droits et obligations des époux demeurent.

si vous êtes mariés sous le régime légal, la communauté demeure.

vous pouvez établir un testament en faveur de votre concubine mais ce legs sera limité à votre quotité disponible.

avez-vous des enfants qui sont héritiers réservataires ?

vous pouvez consulter ce lien:

<https://www.legavox.fr/blog/maitre-haddad-sabine/heritage-conjoint-survivant-peut-etre-7116.htm>

salutations

Par **Montassori**, le **19/03/2019** à **18:20**

Merci pour votre réponse oui j'ai 2 filles mineures, une future ex femme vénale et sans emploi... Un enfer